LA MUNICIPALITÉ vous informe

Hiver 2011

Photo prise par Jean-Marc Thibodeau

www.municipalitecrabtree.qc.ca

SOMMAIRE

Pages 2 à 4	Mot du maire
Page 5	Administration, finances, aménagement et urbanisme
Pages 6 et 7	Environnement, hygiène du milieu et ressources humaines
Page 8	Famille et aînés
Pages 9 et 10	Loisirs et culture
Page 11	Sécurité publique et protection de la personne
Page 12	Agriculture, travaux publics et transport
Page 13	Vieillir dans sa communauté

CRABTREE

LE MOT DU MAIRE

M. Denis Laporte

La fin d'année me permet de faire un compte rendu des événements qui ont lieu dans notre municipalité ainsi que des projets pour les années futures. Vous trouverez dans les prochaines lignes, un extrait de mon discours sur la situation financière ainsi que le plan triennal d'immobilisation que nous sommes obligés de déposer à chaque année.

Je vous rappelle qu'en 2012, un nouveau rôle triennal sera déposé pour les années 2012, 2013 et 2014. Si ce rôle suit la tendance régionale, il devrait être à la hausse de 10 à 15%. Nous devrons donc réajuster éventuellement notre taux de taxes à la baisse, ce qui créera une hausse ou baisse de votre compte de taxes dépendamment des caractéristiques de votre propriété.

TEXTE DU DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CRABTREE

RÉSULTAT DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2009

	Réel 2009	Projection 2010	Budget 2011
Recettes	5 424 545 $	5 042 000 $	4 875 000 $
Moins : Dépenses	5 162 686 $	4 692 455 $	4 937 000 $
Plus : Affectations	243 252 $	0 $	62 000 $
Surplus des revenus	**505 111 $**	**349 545 $**	0 $
Le surplus libre accumulé au 31 décembre	**50 830 $**	**400 375 $**	350 375 $

ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS, SOIT 2010

Actuellement, l'état des dépenses et des revenus nous laisse prévoir un excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010.

Voici les projets réalisés au cours de l'année 2010 :

1. Réfection d'une section de la 4e Avenue et de la 9e Rue avec ajout d'égout pluvial conventionnel;
2. Installation de jeux d'eau dans le parc près de l'école sans subvention et sans emprunt;
3. Finalisation du projet domiciliaire "Les Terrasses du Charme" avec l'ouverture de 69 terrains pour la construction de résidences unifamiliales et multifamiliales, tous vendus, construits à 85 %;
4. Investissements majeurs en voirie de 120 000 $ pour rendre nos routes sécuritaires et durables sur le chemin de la Rivière Rouge et sur le chemin St-Jacques;
5. Acquisition d'une terre agricole et dézonage demandé à la CPTAQ pour développement futur;
6. Amélioration de la sécurité des citoyens, des artères et des bâtiments municipaux par l'adoption de nouvelles mesures de dissuasion : caméras et systèmes d'alarme, clôtures et la collaboration de la Sûreté du Québec.

ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2011

Le Conseil municipal tiendra compte, entre autres, des éléments suivants lors de la préparation du budget 2011:

1. Nouvelle enveloppe du pacte rural pour les 5 prochaines années au montant de 205 717 $. Un comité local recommande des projets suite à la consultation publique qui a eu lieu au printemps 2010;
2. Hausse annuelle du coût de l'essence, de la main d'œuvre, de l'électricité, du contrat de déneigement et des frais de la MRC;
3. Continuer notre programme d'aménagement des parcs municipaux par l'installation de mobiliers urbains (tables, bancs, jeux pour les enfants, plantation d'arbres, etc.), clôtures et caméras;

ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2011 *(SUITE)*

4. Révision de nos règlements d'urbanisme afin de respecter le schéma d'aménagement qui doit être adopté par la MRC de Joliette;
5. Projet de réaménagement des terrains de sport (soccer, baseball, tennis) et piste cyclable. Demande de subvention en cours. Réponse attendue en 2011;
6. Demande de dézonage agricole à la CPTAQ pour développement futur. Le schéma d'aménagement devrait être adopté par la MRC;
7. Projet et étude préliminaire pour une voie de contournement des camions. Projet relié au dossier de modernisation de Produits Kruger;
8. Investissement du retour de la taxe d'accise sur l'essence dans les priorités établies par le plan d'intervention du réseau d'aqueduc et d'égouts avec la réfection de l'aqueduc et des égouts dans le quadrilatère inclus entre la 12e Rue et une partie de la 2e Avenue prévu cet été;
9. Deuxième phase du projet d'aménagement du quai municipal à l'ancienne plage et aménagement du belvédère dans le parc au coin de la 22e Rue et de la 4e Avenue. Réalisation au printemps 2011;
10. Implantation d'un mini-parc industriel près de la route 158. Terrains disponibles dès 2011;

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

NO DE PROJET	TITRE DU PROJET	ANNÉE DE RÉALISATION ET ESTIMATION		
		2011	2012	2013
1	Parc industriel	600 000 $		
2	Garage municipal		500 000 $	
3	Aménagement des parcs et pistes cyclables	900 000 $		
4	Construction d'un tennis double	250 000 $		
5	Réhabilitation aqueduc et égouts sur la 12e Rue entre la 2e et 4e Avenue + 2e Avenue	1 979 600 $		
6	Bouclage aqueduc et réhabilitation de l'aqueduc et des égouts sur la 13e Rue au coin de la 4e Avenue		1 062 060 $	
7	Rénovation de l'aréna Modification du système de réfrigération			950 000 $
8	Rénovation entrepôt de la 17e Rue			100 000 $
9	Voie de contournement			1 000 000 $
10	Réhabilitation de l'aqueduc et des égouts sur la 4e Avenue entre la 12e et 16e Rue		800 000 $	

CE QUE J'EN PENSE

1. **Le projet de complexe multisport à Joliette ;**
   Je suis contre parce que ni l'agglomération, ni la commission scolaire et ni la population n'ont les moyens financiers pour assurer la survie de cet éléphant blanc.
2. **Une deuxième glace à Joliette, St-Charles-Borromée et Notre-Dame-Des-Prairies par un partenariat privé-public;**
   Crabtree n'a jamais existé aux yeux du grand Joliette. Le hockey-mineur et les hebdos locaux manipulent l'opinion publique dans ce dossier. Au lieu d'envoyer les jeunes à St-Gabriel-de-Brandon et Berthier environ 10 heures semaine, un bon ménage des heures de location adulte permettrait de donner ces 10 heures avec les arénas de Joliette et Crabtree. De plus, le junior AAA se meurt, ce qui donnerait des heures supplémentaires. Enfin, j'ai de la difficulté à comprendre que Notre-Dame-Des-Prairies et St-Charles-Borromée paieraient de 20 % à 40 % de plus pour les heures de glace à un privé.
3. **Le sort de certains maires de la région;**
   Que le ménage soit fait et que l'on ne mette pas tous les élus dans le même panier.
4. **Le décrochage scolaire;**
   Chacun doit faire sa part. La municipalité favorise les études par son adhésion au programme OSER JEUNES en limitant les heures travaillées par les étudiants. Les conventions collectives données par le gouvernement aux enseignants et la bureaucratie auront fait chavirer l'objectif d'accompagner les jeunes jusqu'au secondaire V.
5. **Les services de la SQ chez nous;**
   Nettement mieux que la Régie intermunicipale, en particulier pour la lutte à la criminalité et à la drogue présentes chez nous comme ailleurs.
6. **Le service d'incendie offert chez nous par St-Charles-Borromée;**
   Excellent. Nos sapeurs locaux y ont trouvé leur compte. Les moyens financiers regroupés permettent de meilleurs équipements et une meilleure formation, ce qui contribue à un excellent service.

En terminant, en mon nom personnel,
celui des membres du conseil
et de tous les employés de Crabtree,
je vous souhaite un Joyeux Noël
et une Bonne et Heureuse Année 2011.
Que la santé et le bonheur soient au rendez-vous.

Denis Laporte, maire

SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Le 13 décembre dernier, la municipalité s'est entendue avec ses employés sur un contrat de travail de 3 ans se rendant à échéance le 31 décembre 2013. C'est dans un climat d'ouverture et de compréhension mutuelle que se sont déroulés les négociations.

Sur la photo : Denis Laporte (maire), Pierre Rondeau (directeur général), Jean Brousseau (conseiller), Mario Lasalle (conseiller), Francis Brossoit (conseiller syndical), Frédéric Desrosiers (président syndical) et Michel Desgagnés (vice-présent syndical).

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION, DES FINANCES, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME
M. Daniel Leblanc

NOUS AMÉLIORONS NOS SERVICES… PAIEMENT DIRECT

Afin de satisfaire les demandes grandissantes de la part des citoyens, la municipalité a décidé de se doter du service de paiement direct. Ce service sera particulièrement efficace lors du paiement des inscriptions aux diverses activités offertes par la municipalité. Que ce soit pour l'acquittement de vos taxes, inscription au hockey mineur ou club de patinage artistique, au camp de jour ou à toute autre activité offerte par la municipalité, vous n'aurez qu'à vous présenter au bureau de la municipalité et notre personnel vous assistera dans vos démarches. Ce service n'est qu'un ajout au mode de paiement déjà fournit par la municipalité et s'ajoute à la liste de services demandés par la population.

POPULATION GRANDISSANTE

La population de Crabtree dépasse maintenant les 3 800 citoyens. Même si la croyance populaire a longtemps été de 3 500 habitants, la réalité fut quelque peu différente dans les dernières années.

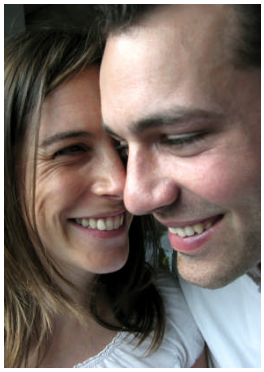

En fait, il y a dix ans, la population de Crabtree avait chuté à 3 200 habitants. Plusieurs facteurs avaient contribué à ce phénomène et la municipalité avait alors décidé d'agir en allant de l'avant, en phase, avec les divers développements domiciliaires que vous pouvez maintenant voir aux extrémités nord, sud et ouest du périmètre urbain. Crabtree a toujours eu une réputation de village compétitif et sportif, un peu à cause de notre aréna et de nos glorieuses équipes de hockey mais aussi à cause de la chaleur des familles qui y vivent et du bon voisinage qu'on y retrouve.

POPULATION GRANDISSANTE *(SUITE)*

De ce fait, nous avons mis l'emphase sur « la famille » en offrant des services qui incitent les jeunes gens à venir s'établir chez nous afin de perpétuer cette réputation qui nous rend tous et toutes fiers (ères).

Nous avons maintenant 19 km de route à l'intérieur du village et plus de 22,8 km en milieu rural. La municipalité continue d'améliorer ses services tout en étant consciente de la capacité de payer pour les services offerts.

VOICI LES DATES DES PROCHAINES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi	Lundi	Lundi
10 janvier	7 février	7 mars
2011	2011	2011

LA MUNICIPALITÉ DE CRABTREE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES!

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'HYGIÈNE DU MILIEU ET DES RESSOURCES HUMAINES
M. Mario Lasalle

BAISSE DU DÉBIT DE FUITE

Qu'en est-il des fuites d'eau dans notre réseau?

Une fuite souterraine peut rester invisible pendant une longue période. L'eau s'infiltre dans le sol ou se fraye un chemin jusqu'à l'égout, le fossé ou le cours d'eau le plus proche. Elles sont provoquées par le gel du sol sur les anciennes conduites en acier qui se détériorent. Par contre, elle est visible lors d'un bris et elle est rapidement réparée.

Depuis 2006, le débit de fuite ne cesse de baisser à cause des travaux d'infrastructure effectués dans notre municipalité et des réparations de fuites. Ce qui permet de diminuer les fuites souterraines et de remplacer les conduites d'eau potable en acier par des conduites en polychlorure de vinyle (PVC).

Le PVC est flexible et ne se détériore pas. On évite ainsi la corrosion, l'apparition d'eau brunâtre dans nos résidences et de futures fuites d'eau.

Voici un graphique, de type histogramme, qui démontre la baisse du débit des fuites depuis 2006, suite à des travaux annuels d'infrastructure et de réparations des fuites. Il démontre la quantité de litres d'eau perdues par jour par personne selon les cinq dernières années.

Débit des fuites

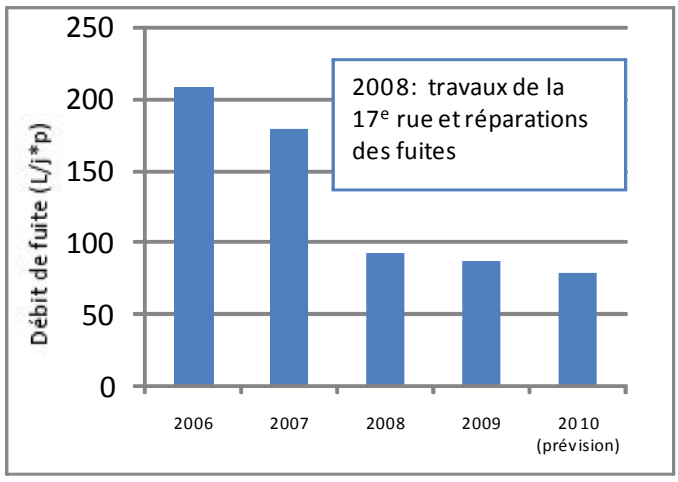

BAISSE DU DÉBIT DE FUITE *(SUITE)*

Voici un graphique qui démontre bien la tendance du volume total d'eau distribuée à Crabtree depuis dix ans, ainsi que les facteurs qui peuvent l'influencer (1 m^3 égale 1 000 litres d'eau).

Volumes d'eau annuels

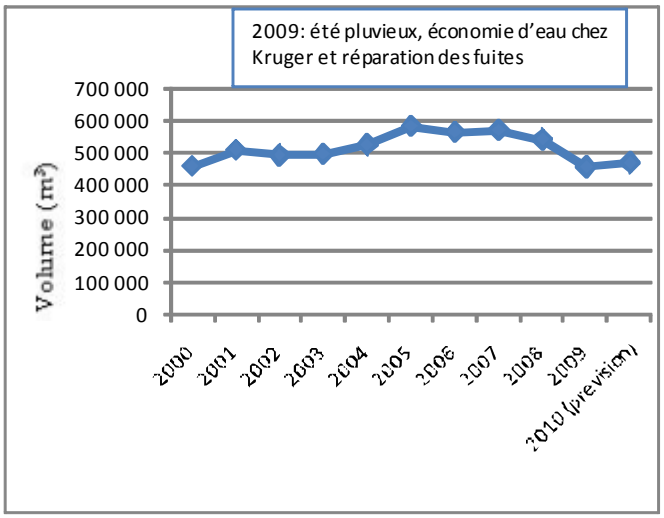

RÉCUPÉRATION DES SAPINS DE NOËL

Encore cette année, la municipalité vous offre le service de cueillette des sapins de Noël. Cette cueillette se fera le lundi 17 janvier 2011.

Une seule journée,
ne la ratez pas!
LUNDI 17 JANVIER 2011

TRAVAILLER EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Lanaudière, un monde de possibilités!

Joliette, le 1er novembre 2010 — L'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, en collaboration avec les établissements du réseau lanaudois, a développé une page régionale qui a été mise en ligne officiellement, le 1er novembre dernier, sur le site « Avenir en santé » du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Lancée dans le cadre du *Salon rendez-vous carrières et professions*, cette fenêtre interactive est destinée principalement aux **élèves de troisième et de quatrième secondaire.** Elle vise à faire connaître aux jeunes les multiples possibilités de carrière qu'offre le réseau de la santé et des services sociaux dans son ensemble ainsi que dans chacune des régions. À l'heure des choix de carrière et dans un processus d'orientation, la page lanaudoise « Avenir en santé » constitue une référence incontournable. On la consulte à la section « Recherche » du www.avenirensante.com

De l'avenir dans la région

Le déploiement de la page régionale « Avenir en santé » est un outil dans lequel on retrouve les événements organisés par le réseau lanaudois, les possibilités de stage, les emplois d'été disponibles, les programmes de formation offerts dans la région ou à proximité ainsi que la présentation des différents établissements de santé et de services sociaux de Lanaudière.

Source : Direction des communications et des relations publiques

Renseignements :
Marie-Josée Charron
Agente d'information
Tél. : 450 759-1157 poste 4208
marie-josee.charron@ssss.gouv.qc.ca

POUR ACCÉDER AUX DIFFÉRENTS SERVICES DU CENTRE ADMINISTRATIF 450-754-3434	
Pierre Rondeau Directeur général et secrétaire trésorier	**226**
Christian Gravel Directeur technique et travaux publics	**227**
Annie Loyer Directrice services des loisirs	**228**
Justine Jetté Desrosiers Inspectrice municipale	**222**
Sébastien Beauséjour Comptable municipal	**224**
Marjolaine P. Joly Secrétaire-réceptionniste	**0** ou **221**

POUR REJOINDRE LES SERVICES MUNICIPAUX		
Centre administratif	111, 4e Avenue	450-754-3434
Garage municipal	134, 12e Rue	450-754-2622
Centre communautaire	59, 16e Rue	450-754-1317
Bibliothèque	59, 16e Rue	450-754-4332
Aréna Roch-LaSalle	275, 1re Avenue	450-754-3434 poste 228
Station de purification d'eau	410, 1re Avenue	450-754-2525
Station d'épuration d'eau	1, 4e Avenue	450-754-4517
Caserne incendie	138, 4e Avenue	450-754-4350
Police		450-310-4141
Urgence		911

COMMISSION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Mme Sylvie Frigon

CLINIQUE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE

C'est dans une agréable et amicale ambiance que 200 personnes ont reçu leur vaccin antigrippal le 8 novembre dernier. Accueillis par de sympathiques bénévoles de l'Âge d'or et du Club Optimiste, les gens ont pu profiter du professionnalisme de la secrétaire et des infirmières responsables de cette journée. Beaucoup de commentaires positifs sur la tenue de cette journée ont été formulés. Les personnes concernées ont apprécié le fait de recevoir leur vaccin sans devoir se déplacer vers Joliette, ce qui pour plusieurs occasionne des frais supplémentaires et demande plus de temps. Le personnel médical a même souligné la qualité de notre organisation concernant le déroulement rapide et efficace de la journée. Sur place, un kiosque d'information offrait aux personnes aînées de la documentation sur les services offerts dans notre municipalité. En espérant que tous les arguments nécessaires à la tenue de cette vaccination ont été retenus pour remettre à notre calendrier l'évènement l'an prochain. Un merci tout spécial à Madame Nathalie Blais et son équipe de la pharmacie Familiprix pour avoir fait la promotion de cette clinique.

COMPTOIR DE VENTE DE JOUETS

Dimanche le 14 novembre dernier se tenait le populaire comptoir de jouets du Club Optimiste de Crabtree. Un record de tous les temps a été atteint. Les bénévoles ont enregistré 1800 articles à être vendus. Depuis déjà quelques années, cette activité se développe d'une façon impressionnante. Quelques centaines d'acheteurs n'ont pas hésité à faire la file pendant plus d'une heure pour profiter des aubaines offertes. Une grande diversité d'articles de bébé et de jouets était disponible.

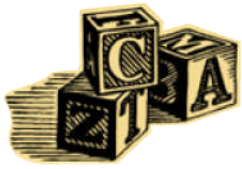

COMPTOIR DE VENTE DE JOUETS *(SUITE)*

Il est agréable de voir que plusieurs d'entre nous ont pris conscience du bienfait de la récupération et du recyclage. Offrir une deuxième vie à tous ces articles fait maintenant partie de notre mentalité. La tenue de cette journée est une belle réalisation optimiste!

PROGRAMME PEP
(POUR UNE ÉCOLE EN PROGRÈS)

Le Club Optimiste offre encore une fois à nos étudiants de l'école primaire le programme PEP. Cette récompense vise à soutenir les efforts de nos jeunes élèves et les encourager à continuer de se dépasser.

Septembre : Avoir de l'ordre

Solane Ross, maternelle
Élie Lajeunesse, maternelle
Guillaume Bourgeois, 1re année
Anthony Lefebvre, 3e année
Béatrice Baril, 5e année

Octobre : L'excellence dans les déplacements

Frédérick Tremblay, maternelle
Olivier Beaupré, maternelle
Florence Lacas-Branconnier, 1re année
Félix Thouin, 4e année
Jennifer Chevalier, 5e année

Novembre : L'autonomie

Rosalie Bourgeois, maternelle
William McNicoll, maternelle
Henrik Boucher, 1re année
Océane Gauffrés, 3e année
Jean-Christophe Lemarbre, 6e année

FÉLICITATIONS AUX MÉRITANTS!

COMMISSION DU LOISIR
ET DE LA CULTURE

Mme Françoise Cormier

Voilà déjà que s'achève la première décennie du 21e siècle. Que de choses ont changé dans le monde du loisir à Crabtree ces dernières années. Les consultations effectuées au printemps 2005, dans le cadre du premier pacte rural, ont fait ressortir que les citoyens réclamaient une offre de service municipale diversifiée et de qualité pour tous, hommes, femmes, enfants, adultes, autant au niveau sportif que récréatif et culturel. On demandait aussi que soit engagée une personne qui en assumerait la responsabilité à plein temps.

Rappelons-nous qu'en 2005 notre population était de 3 441 personnes. Nous disposions d'un certain nombre d'installations : des parcs qui offraient des jeux pour les enfants, ou qui permettaient la pratique des sports ou la découverte de la nature, un centre communautaire, une bibliothèque qui fonctionnait grâce au dévouement de bénévoles et un aréna. Nos équipements étaient de qualité variable et certains accusaient une désuétude importante. Nous permettions à des citoyens qui voulaient organiser leur propre activité d'utiliser l'école, la municipalité assumant les frais de surveillance. L'offre municipale se limitait à l'organisation d'événements : fête de la famille, Fête nationale, fête des bénévoles. Nous avions aussi des ententes avec des organismes : le Club Optimiste pour la patinoire extérieure, les pistes de ski de fond et les activités de terrains de jeux l'été et avec des clubs sportifs. Nous avions une politique de contribution qui donnait 40 $ aux enfants qui s'inscrivaient à des activités ailleurs (puisque nous n'en offrions pas), mais cette politique était peu connue des citoyens. Bref, nos citoyens organisaient leurs propres loisirs quand ils en avaient la possibilité et les ressources, certains organismes étaient actifs mais disposaient de peu de moyens et la municipalité faisait avec ce qu'elle avait. Malgré la bonne volonté de chacun, les lacunes étaient importantes.

Le virage pris en 2005 a permis d'améliorer la situation à plusieurs égards. Le tout premier, l'embauche de la directrice du service des loisirs, madame Annie Loyer, au printemps 2006 a marqué l'engagement du Conseil d'apporter une réelle offre de service à ses citoyens. Dès l'été 2006, la municipalité remplissait sa première promesse : un camp de jour pour les enfants de 6 à 12 ans durant la période estivale. En septembre suivant, un premier programme municipal de loisir était offert à la population comportant des activités pour les enfants et pour les adultes. Je ne ferai pas la chronologie de toutes les actions qui se sont déroulées entre 2006 et aujourd'hui, mais simplement le constat que nous offrons maintenant des activités diversifiées et de qualité pour tous les groupes d'âge : culturelles, récréatives, sportives, et ce, tout au long de l'année. Nous avons offert au cours des années : la relâche scolaire, le camp de jour, les samedis de ski, l'heure du conte, des cours de yoga, de tae-boxe, de natation, de hip-hop, de théâtre, de tai-chi, d'espagnol, de gymnastique ou de muscu-cardio. Nous avons apporté des correctifs à plusieurs de nos équipements et installations les rendant plus sécuritaires et conformes aux normes dont les modules du parc Armand-Desrochers. Nous avons aussi fait de nouvelles acquisitions : des modules de jeu, les jeux d'eau, le parc de la 9e Avenue, etc. Nous utilisons maintenant notre principale installation, l'aréna, douze mois par année. Nous avons élaboré, mis par écrit et diffusé notre politique de tarification. Nous avons fait de même avec celle sur les prêts de salles, ainsi que celle faisant état du prêt de livres à la bibliothèque. Nous avons rapatrié nos inscriptions de soccer et ainsi économisé les frais d'administration. Nous avons maintenu et clarifié nos ententes avec les organismes. Nous avons établi des ententes avec plusieurs municipalités et institutions pour offrir du tennis, du ski et des activités aquatiques, pour permettre des formations à notre personnel œuvrant auprès des enfants. Nous avons augmenté les occasions de rassembler la population pour développer toujours davantage notre sentiment d'appartenance : la fête de la neige, la fête de Noël, la randonnée à vélo, le Festival 4 x 4 et le Festival de musique et des arts, qui sont venus s'ajouter aux belles fêtes qui existaient déjà depuis plusieurs

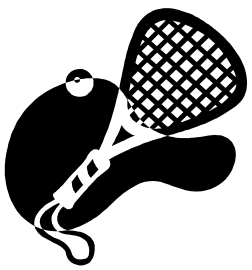

années: la Fête nationale, de la famille et des bénévoles. Le passage de la Flamme Olympique nous a également donné l'occasion de nous rassembler dans un esprit de réjouissance. Nous avons agrandi notre réseau de partenaires et de collaborateurs autant au plan local que régional. Nous avons offert aux organismes de notre municipalité une expertise et une visibilité. Nous travaillons constamment à l'amélioration de notre offre de services autant en quantité, en qualité qu'en matière de sécurité ou d'innovation. Nous nous voulons à l'écoute des nos citoyens et de leurs besoins.

Crabtree a ainsi acquis la réputation d'une municipalité active, vivante, présente sur la scène régionale et compétente en matière de loisir et de développement communautaire, et tout cela, en moins de 5 ans. Bravo!

Mais, nous ne pouvons nous arrêter là. Il nous reste beaucoup à faire. La prochaine décennie nous apportera de nombreux défis. Nous devons réussir à rejoindre nos adolescents, nous en faisons une priorité. Bien que nous ayons des ententes plus claires avec les organismes, il nous reste encore à mettre tout ça par écrit et à s'assurer, par des documents officiels, que nos partenaires rencontrent les exigences d'organismes qui agissent dans un cadre municipal. Nous devrons aussi, comme la loi nous y oblige, mettre le système de réfrigération de l'aréna conforme aux normes.

Dès 2011, nous devrons consolider nos acquis en sécurisant nos installations et équipements. Nous avons entrepris ces dernières années des travaux qu'il faudra compléter si nous ne voulons pas que nos investissements se dévalorisent. Ainsi, le parc multisports devra être clôturé, du moins en partie, pour arrêter la détérioration des terrains de soccer, entre autres, et sécuriser les jeux d'eau qui eux devront en plus faire l'objet d'un aménagement avec du mobilier urbain. Nous devrons continuer d'entretenir nos équipements pour éviter une usure prématurée. Nous devrons aménager rapidement le parc de la 9^{e} Avenue que nos nouveaux arrivants attendent déjà depuis quelques années. Il nous reste aussi à établir certaines politiques : politique d'acquisition des œuvres d'art, politique de reconnaissance des organismes, politique familiale à laquelle nous aurons assurément une forte contribution pour n'en nommer que quelques-unes.

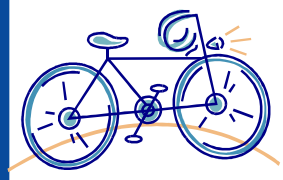

D'ici 2020, je pense que nous devrions avoir bouclé notre réseau de pistes cyclables, aménagé convenablement tous nos parcs selon leur vocation, doté toutes nos installations de panneaux d'identification, équipé les sites du Trou de fée et du Moulin Fisk d'installations et d'une structure d'accueil nous permettant d'en faire profiter adéquatement notre population, favorisé l'utilisation de nos parcs 12 mois par année en les dotant d'équipements et de l'entretien nécessaire (on a vu ce qu'on pouvait faire déjà avec peu de moyens : glissades, patinoires et quelques coups de pelle pour en assurer l'accès) et pourvu certains d'entre eux d'équipements permettant la mise en forme par un parcours santé. Nous continuerons d'offrir des activités selon la mode du moment et d'organiser des fêtes parce que c'est rassembleur et que c'est un merveilleux outil pour tisser les liens sociaux. Et si la tendance se maintient… peut-être aurons-nous doublé notre population, augmenté nos espaces verts et nos parcs, multiplié nos installations. Qui sait? Mais toujours nous aurons à l'esprit l'accessibilité pour tous quels que soient les moyens financiers, le sexe, l'âge, l'appartenance sociale ou le niveau d'habileté ; le tout, dans une administration transparente, efficace, rigoureuse et au rythme de nos capacités financières.

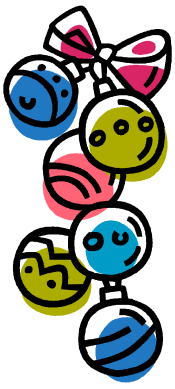

En terminant, permettez-moi d'offrir à tous et à toutes mes meilleurs vœux pour 2011, de la santé et de la joie de vivre.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA PROTECTION DE LA PERSONNE

M. Jean Brousseau

LA CURIOSITÉ DES CITOYENS NUIT AU TRAVAIL DES POMPIERS

Lorsqu'un incendie est visible par l'ampleur de ses flammes et de son panache de fumée, plusieurs citoyens accourent pour voir cet événement. L'attroupement de personnes avec leurs automobiles dans le secteur impliqué rend l'accès des véhicules d'urgence très périlleux, voire impossible. Les véhicules d'urgence ont besoin d'espace pour manœuvrer.

Pour faciliter l'accès des pompiers au lieu du sinistre :

- Ne vous attroupez pas dans la rue pour observer la scène, restez sur les trottoirs;
- Ne stationnez pas votre véhicule dans les intersections près du secteur impliqué;
- Ne stationnez pas votre véhicule dans la rue près du sinistre;
- Ne vous engagez surtout pas dans une entrée ou un chemin privé qui mène au lieu du sinistre.

Soyez courtois, laissez le chemin libre aux véhicules d'urgence.

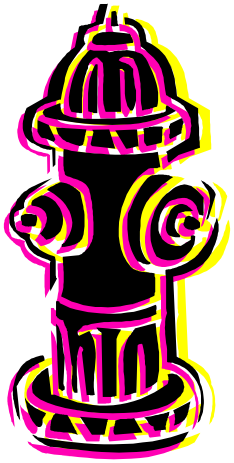

DÉCORATIONS DE NOËL

Offrez aux membres de votre famille une résidence décorée sécuritairement pour Noël.

Vérifiez l'état des cordons électriques de vos décorations de Noël. Toute détérioration de l'isolant du matériel électrique comme une craquelure, un mordillement fait par un animal ou une déformation causée par l'écrasement du fil peut devenir la source d'un incendie. N'utilisez pas du matériel électrique en mauvais état. Ne transpercez jamais un fil électrique avec un clou ou une agrafe afin de le fixer.

En mon nom et celui des membres de votre Service de la prévention des incendies, je souhaite à tous de passer de très joyeuses fêtes et que l'année 2011 vous apporte la santé et la sécurité dans le confort de votre domicile.

LES POÊLES À BOIS MAL UTILISÉS CONTRIBUENT AU SMOG HIVERNAL

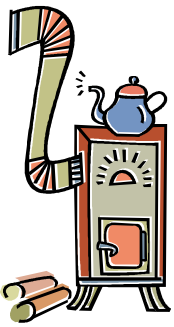

- Ne brûlez pas de bois humide, de bois peint, de contreplaqué ou d'aggloméré;
- Ne brûlez pas des ordures, du plastique ou du papier ciré;
- Ne ralentissez pas la combustion de façon exagérée. Assurez-vous de toujours contrôler la combustion de façon à avoir plus de flammes que de fumée.

Si vous changez d'appareil de chauffage au bois, optez pour un appareil certifié EPA.

Jean-Marc Arpin
Capitaine division prévention

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRANSPORT

M. André Picard

RÉFORME DU CADASTRE QUÉBÉCOIS

Depuis 1992, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a entrepris la réforme du cadastre québécois dans le but d'obtenir un nouveau cadastre complet, fiable, informatisé et constamment tenu à jour. Nous sommes actuellement en début de mandat pour notre municipalité. Vous recevrez ou avez déjà reçu une lettre qui vous informe de l'objet, du déroulement et des conséquences de la rénovation. Vous serez invité à transmettre à l'arpenteur-géomètre chargé des travaux une copie de vos documents privés : procès-verbal de bornage, certificat de localisation, plan d'arpentage, titre de propriété **non enregistré**, etc.

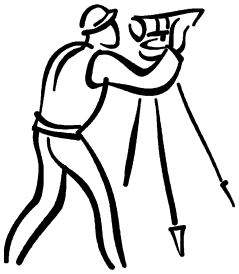

L'arpenteur fera ensuite les travaux de rénovation cadastrale de la municipalité. Un deuxième avis vous sera envoyé pour vous inviter à rencontrer la firme d'arpenteur-géomètre. Cette consultation permettra aux propriétaires de rencontrer l'arpenteur-géomètre qui a confectionné votre nouveau plan. Vous pourrez vous exprimer sur la représentation de votre propriété sur le nouveau plan et de demander, s'il y a lieu, une seconde analyse de votre situation. Cette rencontre avec les citoyens se fera approximativement au début de l'été 2011.

RÉFECTIONS

Des travaux majeurs ont été entrepris cet été sur la 9e Rue et sur une partie de la 4e Avenue. Ces travaux étaient nécessaires vu le vieillissement des conduites d'aqueduc et d'égout et pour éliminer le pluvial combiné avec le sanitaire, ce qui a pour effet de diminuer la quantité d'eau à traiter à l'usine d'épuration.

Ces travaux ont pu être réalisés par l'entremise des programmes d'infrastructures du gouvernement via la taxe d'accise sur l'essence remise aux municipalités d'une part et d'un montant investi par la municipalité, d'autre part.

Des travaux similaires seront faits pendant quelques années dans nos rues pour remettre en bon état nos conduites d'aqueduc et d'égout et pour éliminer le plus possible les combinaisons de conduites d'eau pluviale et d'eaux usées.

Encore cette année, nous avons amélioré le revêtement de plusieurs rues et chemins.

Une autre partie du chemin Rivière Rouge a été refaite à neuf. Pour la partie restante, les travaux seront complétés l'an prochain.

Nous sommes conscients que tous ces travaux vous ont causé des désagréments, tout particulièrement les travaux de la 9e Rue et de la 4e Avenue où nous avons dû fermer les rues et surtout dévier le trafic lourd sur d'autres rues.

Je tiens à vous remercier de votre patience et de votre vigilance durant toute la période des travaux.

Soyez assurés que nous faisons le maximum de travaux avec le budget dont nous disposons.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes. Et surtout, soyez prudents sur les routes.

Vieillir dans sa communauté

RÉSIDENCE COMMUNAUTAIRE

Les travaux de préparation du dossier vont, dans l'ensemble, comme prévu. L'achat des terrains est sur le point de se concrétiser. Le dossier de présentation du projet à la S.H.Q. est presque complété. L'architecte du projet travaille à préparer des plans préliminaires. Il va sans dire que la coordination de tous les acteurs demande beaucoup de doigté. Nous avions émis le désir de voir la résidence accueillir ses premiers locataires en juillet 2011. Cette date nous semble actuellement un peu trop rapide. Il serait plus raisonnable de croire que l'ouverture pourrait se faire en 2012.

Pour corriger quelques informations erronées qui auraient circulé, la résidence n'affiche pas complet pour le moment. Vous pouvez toujours vous inscrire sur une liste d'attente disponible au bureau municipal. Cette liste ne représente en aucun cas une liste de priorité. Lorsque le comité provisoire de la résidence sera à l'étape des locations de logements, il consultera cette dernière et établira son programme de sélection. Ce programme sera constitué de règles établies par le comité et un système de pointage y sera rattaché. Évidemment, toutes les inscriptions seront évaluées avec cette formule.

PERSONNES-RESSOURCES

Le comité a travaillé sur un projet de formation de personnes clés pouvant vous informer et vous diriger vers les différents services offerts pour les personnes âgées vivant en milieu rural. Quelles que soient vos préoccupations, les bénévoles de ce service pourront vous mettre en contact avec des organismes spécialisés.

CRABTREE	*Renseignez-vous!*
Marjolaine P. Joly Municipalité	**450 754-3434, p. 221**
Monique David Dagenais Bibliothèque municipale	**450 754-4332**
Jeanne Beaudoin Fabrique	**450 754-2274**
Gisèle Guilbault Cammaert Club FADOQ Crabtree	**450 754-4496**
Richard Dagenais Club FADOQ Crabtree	**450 754-4637**
Pierrette Guilbault Les Amis des Aînés Lanaudière	**450 754-2348**

CÉLINE

En novembre dernier, le comité apprenait le départ de Céline Beaudoin, coordonnatrice du projet « Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale ». Pour le moment, madame Beaudoin, pour des raisons de santé, abandonnera toutes ses activités professionnelles. Elle livrera le combat le plus important d'une vie.

Céline, nous sommes de tout cœur avec toi et t'offrons nos plus belles pensées. Bon courage!

Les membres du comité vous souhaitent de Joyeuses Fêtes!